

Décision

Générale

colonial

Décision n° 938 du 23 septembre 1939 :

n° 938

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 septembre 1939

Numéro JO

n° 514 du 30/09/1939

Date du numéro

30 septembre 1939

TEXTE INTÉGRAL

M. Brunel (Georges), inspecteur au chemin de fer franco-éthiopien, Hieutenant de réserve, est rayé de la position d'affectation spécinié, pour compter de la date de la présente décision.